

---

**Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc.  
pour la période du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022**

---

**ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE**

**Question 1 :**

**Références :**

- (i) B-0008, GI-2, Document 1.2.1, p. 1 de 2

**Préambule :**

- (i)

Le nombre réel de clients résidentiel sans chauffage est de 5421 alors que la prédiction était de 4993 et le réel 2021 de 5004.

**Questions :**

- 1.1 Veuillez expliquer la forte croissance du nombre de clients résidentiels sans chauffage et l'écart par rapport à la prévision.
- 1.2 Veuillez indiquer si la mention sans chauffage implique qu'il n'y a pas de chauffage de l'espace ni chauffage de l'eau ou seulement qu'il n'y a pas de chauffage de l'espace.
- 1.3 Veuillez indiquer les principaux usages du gaz fait par les clients résidentiels sans chauffage raccordés en 2022.

**CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES**

**Question 2 :**

**Références :**

- (i) B-0009, GI-2, Document 1.3.1, p. 3 de 4
- (ii) B-0009, GI-2, Document 1.3.2, p. 1 de 1

**Préambule :**

(i)

« **Réel 2022 vs Cause 2022**

8 Autres avantages sociaux

Les avantages sociaux ont augmenté de façon plus significative que ce qui était anticipé au moment de préparer le budget 2022 au printemps 2020. En effet, les contributions gouvernementales sont plus élevées de 117.5 (000\$) (+24%), les assurances collectives de 220.2 (000\$) (+42%) et autres avantages sociaux de 92.9 (000\$) (+17%), contrebalancé par la capitalisation des avantages sociaux plus élevée de 96.4 (000\$) dû ces augmentations. »

(ii)

Un écart favorable de 458 k\$ est observé entre le réel et l'autorisé à la rubrique Salaires réglementés avant capitalisation.

Un écart défavorable de 152 k\$ est observé entre le réel et l'autorisé à la rubrique Avantages sociaux.

« (6) Les coûts réels de la rubrique Avantages sociaux se sont avérés supérieurs au budget, principalement au niveau de la cotisation au Fonds des services de santé du Québec et de la cotisation de l'employeur au Régime des rentes du Québec. »

[Nous soulignons]

**Questions :**

- 2.1 Veuillez confirmer que les versements au FSS et au RRQ sont fonction de la masse salariale.
- 2.2 Veuillez indiquer les parts des écarts de 117,5 k\$ et 152 k\$ qui sont liées au versement au Fonds des services de santé (FSS) et expliquer l'augmentation des versements au FSS entre le réel et l'autorisé 2002 dans un contexte de décroissance de la masse salariale.
- 2.3 Pour l'année historique 2021, l'année autorisée 2022 et l'année historique 2022 veuillez :
  - 2.3.1 Indiquer le montant total de la cotisation au FSS;
  - 2.3.2 Présenter le taux de cotisation au FSS utilisé et expliquer son évolution;
  - 2.3.3 Présenter la masse salariale à laquelle il s'applique.

- 2.4 Veuillez indiquer les parts des écarts de 117,5 k\$ et 152 k\$ qui sont dues au versement la part de l'employeur de la cotisation au Régime des rentes du Québec (RRQ) et expliquer l'augmentation des versements au RRQ entre le réel et l'autorisé 2022 dans un contexte de décroissance de la masse salariale.
- 2.5 Pour l'année historique 2021, l'année autorisée 2022 et l'année historique 2022 veuillez :
- 2.5.1 Indiquer le montant total de la cotisation au RRQ;
- 2.5.2 Présenter le taux de cotisation de l'employeur au RRQ utilisé et expliquer son évolution;
- 2.5.3 Présenter la masse salariale à laquelle il s'applique.

### **ASSURANCES GROUPES**

#### **Question 3 :**

#### **Références :**

- (i) B-0009, GI-2, Document 1.3.1, p. 3 de 4
- (ii) B-0009, GI-2, Document 1.3.2, p. 1 de 1

#### **Préambule :**

(i)  
« Autres avantages sociaux  
Les avantages sociaux ont augmenté de façon plus significative que ce qui était anticipé au moment de préparer le budget 2022 au printemps 2020. En effet, les contributions gouvernementales sont plus élevées de 117.5 (000\$) (+24%), les assurances collectives de 220.2 (000\$) (+42%) et autres avantages sociaux de 92.9 (000\$) (+17%), contrebalancé par la capitalisation des avantages sociaux plus élevée de 96.4 (000\$) dû ces augmentations. »

(ii)

Un écart favorable de 458 k\$ est observé entre le réel et l'autorisé à la rubrique Salaires réglés avant capitalisation.

Un écart défavorable de 249 k\$ est observé entre le réel et l'autorisé à la rubrique Assurances groupes.

« (5) Les coûts réels de la rubrique Assurance groupes se sont avérés supérieurs au budget, car les frais d'assurances ont subi une pression à la hausse qui n'avait pas été anticipée lors de la préparation du budget 2022. »

**Questions :**

- 3.1 Veuillez identifier les facteurs à la source de la pression à la hausse sur les frais d'assurance.
- 3.2 Veuillez indiquer si la nature ou le niveau de la couverture sont les mêmes entre l'année autorisée 2022 et l'année historique 2022.

**PRIMES D'ASSURANCE**

**Question 4 :**

**Références :**

- (i) B-0009, GI-2, Document 1.3.1, p. 4 de 4
- (ii) R-4122-2020, B-0167, GI-37, Document 10, p. 1 de 1

**Préambule :**

(i)

« 14 Primes d'assurances 184,1

Écart généré par une augmentation des frais d'assurance au cours du 2e trimestre de 2022, suite au renouvellement du contrat d'assurance dont certaines protections s'appliquent directement à Gazifère comme entreprise individuelle puisque la couverture offerte à Enbridge ne convenait pas aux besoins de Gazifère. »

(ii)

La référence (ii) présente l'application de la méthode d'allocation des coûts approuvée par la Régie dans ces décisions D-2016-092, D-2018-060 et D-2018-090.

**Questions :**

- 4.1 Veuillez confirmer que le contrat d'assurance qui a été renouvelé est un contrat d'assurance d'Enbridge inc. et non de Gazifère elle-même.
- 4.2 Veuillez indiquer quelles sont les « certaines protections » qui s'appliquent directement à Gazifère et expliquer le lien de causalité entre ces protections et les activités réglementées et non réglementées de Gazifère.
- 4.3 Veuillez clarifier s'il s'agit de nouvelles protections ou si elles existaient déjà dans la version précédente du contrat.

Demande de renseignements #1 de la FCEI à Gazifère

- 4.4 Veuillez expliquer quelle est la couverture offerte par Enbridge et expliquer pourquoi elle ne convient pas à Gazifère.
- 4.5 Veuillez indiquer comment le montant associé à ces protections a été isolé du reste du coût de l'assurance.
- 4.6 Relativement à la référence (ii), veuillez indiquer comment Gazifère a appliqué l'allocation des coûts de ces protections entre l'activité réglementée et les activités non réglementées. Veuillez justifier la méthode utilisée.